

DECISION DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 29 novembre 2011

Fully, le 1^{er} mai 2012

Au cours de sa séance du 29 novembre, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION COMMUNALE

- décidé d'autoriser, selon demande des commerçants du centre commercial Migros, la date des nocturnes pour le 23 décembre 2011.

CHAMBRE PUPILLAIRE FULLY-CHARRAT

- décidé de réorganiser la chambre pupillaire, en vue de 2013. Un conseil constitutif doit se réunir, il sera composé de 2 conseillers communaux de Fully et 1 conseiller communal de Charrat au vu du nombre de cas respectif des 2 communes. Cette réorganisation a fait l'objet d'une convention.

LOISIRS-SPORT-CULTURE

- décidé de financer l'achat d'un Chronotop, qui restera propriété de la commune, et mis à disposition de toutes les sociétés sportives de la commune.
- décidé les mérites sportifs suivants :
Tamara Dupont : Mérite sportif de Fully «Prix encouragement à la jeunesse»
Alexandre Vouilloz : Mérite sportif individuel de Fully
Daniel Levrand : Mérite sportif individuel de Fully
Eugénie et Germain Léger : Mérite sportif en couple de Fully.
- décidé les mérites culturels suivants :
Françoise Delavy : Mérite culturel individuel de Fully
Julien Maret : Mérite culturel individuel de Fully
Marie-Marguerite Carron : Mérite culturel individuel de Fully
Chœur des Jeunes Flamme par Christophe Albasini : Mérite culturel en groupe de Fully
- décidé le mérite social suivant :
Catherine Staub, pro Juventute : Mérite social de Fully

COURS D'EAU

- décidé d'adjuger, sur préavis de la commission, le remplacement de sectionneur MT motorisé de la station de pompage à l'entreprise Mauerhofer & Zufer, Martigny.

CONSTRUCTIONS

- décidé d'adjuger, sur préavis de la commission, les travaux de chauffage du collège des garçons, à l'entreprise Staub Fils SA.
- autorisé les demandes suivantes :

Requérant : **Marc Roduit, Route de Buitonne 15 – 1926 Fully**
Objet : Pose de séparation en bois sur balcon (rez + étage).
Situation : Les Demay, Folio 29, parcelle n° 7156-7155, zone coteau.

Requérants : **Ariane et Emmanuel Bender, Rue Motonay 15 – 1926 Fully**
Objet : Prolongation du mur autorisé le 14.09.2011.
Situation : Saxé, Folio 26, parcelle n° 2561, zone faible densité.

Requérant : **Pascal Darbellay, Chemin du Rhône 72 – 1926 Fully**
Objet : Modification des plans autorisés le 8 mars 2011 (toiture)
Situation : Branson, Folio 4, parcelle n° 716, zone hameau.

Requérante : **Katalin Nemeth, Rue Pro Long 20 – 1926 Fully**
Objet : Réalisation d'une ouverture en toiture.
Situation : Pro Long, Folio 34, parcelle n° 7410, zone moyenne densité.